



## *Questions et réponses*

---

**Q. Quel type de renseignements trouve-t-on dans le rapport?**

R. Ce rapport public, présente un aperçu actuel de l'activité du crime organisé et des crimes graves qui touchent le Canada, en mettant un accent particulier sur l'activité de la dernière année. Chaque année, le Comité exécutif du Service canadien de renseignements criminels (SCRC), composé des représentants des cadres supérieurs de la police canadienne, examine et détermine les groupes et les enjeux qui ressortent de ce rapport.

*Afin d'obtenir des détails supplémentaires sur les conclusions du rapport, veuillez consulter le document des points saillants contenu dans le Rapport annuel 2003 du SCRC.*

**Q. Pourquoi ce rapport est-il important pour les Canadiens?**

R. Les activités et les rouages des organisations criminelles sont souvent complexes et peuvent être dissimulés au monde d'aujourd'hui. Ce rapport, fournit au public des renseignements pertinents servant à informer et à éduquer les Canadiens quant à l'étendue et aux répercussions du crime organisé touchant le Canada. Le crime organisé a vraiment des incidences sur nous tous, qu'elles soient subtiles ou apparentes. Il porte atteinte aux fondements de notre société et nous avons tous un rôle à jouer dans la lutte contre ce fléau.

Citons, entre autres, des exemples de répercussions du crime organisé sur notre vie quotidienne :

- Les véhicules volés coûtent aux Canadiens et à l'industrie canadienne 1 milliard de dollars par année.
- Les personnes perdent leur véhicule tandis que les taux d'assurance automobile augmentent en réponse à ces vols. D'après le Centre canadien de la statistique juridique, on peut attribuer le crime organisé à environ 25 % de ces vols;
- Domaine de la fraude sur les cartes de crédit et de la fraude bancaire - les groupes du crime organisé ont montré qu'ils étaient capables d'exploiter la technologie pour faciliter la fraude sur les cartes de crédit et de débit.

Les Canadiens en ont été victimes, en se voyant refuser des retraits de leur compte en banque ou en constatant l'utilisation de la limite maximale de leur carte de crédit;

- Trafic de drogue - les effets économiques et sociaux de l'usage illicite de drogue nuisent considérablement à de nombreuses vies;
- L'exploitation sexuelle des enfants - les enfants de tous les membres de notre société devraient pouvoir vivre les joies de l'enfance sans subir d'exploitation, quelle qu'en soit la forme. Globalement, des personnes et des groupes ont ciblé les enfants en vue de les exploiter sexuellement et de plus en plus pour en retirer un profit;
- la violence va de pair avec de nombreuses activités du crime organisé. Malheureusement, des innocents peuvent être victimes de cette violence, que ce soit directement ou indirectement.

**Q. Quels types d'activités du crime organisé le SCRC surveille-t-il?**

R. Par l'intermédiaire de son Comité exécutif, le SCRC établit chaque année des priorités nationales pour ses membres en matière de renseignements. De plus, le SCRC détermine des enjeux relatifs au crime organisé ou aux crimes graves que ses membres doivent continuellement surveiller.

Actuellement, les priorités nationales du SCRC en matière de renseignements comprennent les suivantes :

- ▶ le crime organisé de souche autochtone;
- ▶ le crime organisé de souche asiatique;
- ▶ le crime organisé de souche est-européenne;
- ▶ les bandes de motards criminalisées;
- ▶ le crime organisé aux ports maritimes;
- ▶ le crime organisé traditionnel (de souche italienne).

Parmi les enjeux nationaux que surveille le SCRC, citons les suivants :

- ▶ la contrebande de tabac et d'alcool;
- ▶ le mouvement illicite d'armes à feu;
- ▶ la technologie et la criminalité;
- ▶ le crime organisé et l'industrie du diamant;
- ▶ l'exploitation sexuelle des enfants;
- ▶ les bandes de rue.

**Q. L'objet du rapport consiste à éduquer le public et à obtenir son soutien et sa participation à l'effort visant à enrayer le crime organisé. Dans quelle mesure le public joue-t-il un rôle dans cette lutte sans compromettre sa sécurité personnelle?**

R. Tout d'abord, en étant au courant des répercussions négatives du crime organisé, le public peut mieux se protéger pour ne pas en devenir une victime.

En reconnaissant les activités criminelles que l'on attribue le plus fréquemment au crime organisé, le public peut communiquer avec les organismes d'application de la loi afin de leur signaler toute activité suspecte et d'aider à réduire le crime organisé.

**Q. Qu'apporte le SCRC à la lutte contre le crime organisé?**

- R. Le SCRC constitue un modèle vivant de l'application intégrée de la loi.
- ▶ Par l'intermédiaire du SCRC, quelque 380 organismes d'application de la loi d'un bout à l'autre du Canada s'emploient ensemble, dans le cadre d'un effort collectif, à détecter, à réduire et à empêcher le crime organisé et les crimes graves qui touchent le Canada.
  - ▶ En travaillant ensemble en vue de recueillir et de mettre en commun les renseignements sur les activités du crime organisé, nous acquérons une compréhension plus complète des nombreuses facettes du crime organisé, ainsi qu'une meilleure capacité à y répondre collectivement, et ce, dans l'intérêt de la sécurité du public.
  - ▶ Ce service s'engage à détecter, à réduire et à empêcher le crime organisé et les crimes graves touchant le Canada, tout en utilisant efficacement des ressources précieuses.

**Q. Pouvez-vous donner des exemples de faits qui se sont produits l'année passée et qui ont diminué l'activité criminelle organisée?**

- R.
- ▶ **Projet RIP** - on a arrêté 32 personnes liées au crime organisé traditionnel (de souche italienne). Ces personnes étaient mêlées à la distribution de marijuana, de méthylènedioxyamphétamine, de stéroïdes anabolisants de GHB (gamma-hydroxybutyrate), de psilocybine (champignons magiques), ainsi qu'impliquées dans la fraude sur les cartes de crédit et dans les marchandises volées.
  - ▶ En avril 2003, à la suite de l'**Opération SHIRLEA**, une opération policière conjuguée basée dans la Région du Grand Toronto, on a arrêté 42 personnes, dont 14 membres à part entière des Hells Angels de cinq chapitres de l'Ontario.
  - ▶ **Projet RETIRE** - une opération policière conjuguée de trois ans, ciblant les bandes de motards criminalisées, s'est soldée en septembre 2002 par l'arrestation d'environ 60 personnes, dont 40 membres à part entière, deux membres basés aux É.-U., le vice-président national des É.-U et le président international. Project RETIRE a entraîné plus de 700 inculpations. Les individus ont été arrêtés soit pour avoir participé à une organisation criminelle, pour avoir donné des instructions dans une organisation criminelle ou commis une infraction pour le compte d'une organisation criminelle, pour avoir été complice après coup, pour meurtre ou pour tentative de meurtre ou pour possession de biens obtenus à la suite d'une infraction relative à un crime ou aux armes à feu. On a également saisi cinq repères des Outlaws

en Ontario. Les Outlaws de l'Ontario sont actuellement en proie au désarroi et leur influence criminelle a diminué.

- ▶ **Projet AMIGOS** - ciblait la bande de motards criminalisée des Bandidos, ce qui a donné lieu, l'année passée, à l'élimination quasi-totale de l'influence de ce groupe en Ontario et au Québec. Cette opération s'est terminée par plus de 60 arrestations sous des inculpations de gangstérisme et de meurtre, entre autres. À ce jour, 29 individus ont plaidé coupable et 30 autres attendent leur procès
- ▶ L'**industrie du diamant** du Canada commence à produire des diamants. On reconnaît que ces marchandises, qui constituent une forme de monnaie facilement convertible, pourraient attirer l'attention des groupes du crime organisé, comme on l'observe dans d'autres pays possédant des mines de diamants actives. À titre préventif, le Diamond Protection Service (Service de protection de l'industrie du diamant) de la GRC, les autres organismes d'application de la loi, le SCRC et l'industrie du diamant travaillent de façon proactive dans le but de détecter et d'empêcher les activités illégales du crime organisé, lesquelles pourraient perturber la nouvelle industrie du diamant au Canada.
- ▶ En 2002, des enquêtes de police au Québec ont permis de perturber un réseau de prostitution juvénile de longue date, dirigé par un gang de rue au Québec.
- ▶ En décembre 2002, la police a démantelé un stratagème frauduleux élaboré sur les cartes de débit générant environ 1,2 million de dollars de profits pour un groupe du crime organisé d'Europe de l'Est basé à Vancouver.

**Q. Vous dites que la publication de ces rapports a pour objet d'éveiller la sensibilité du public canadien à la complexité et à la prévalence du crime organisé au Canada. Comment le public peut-il se rendre utile?**

R. Si les membres du public possèdent des renseignements sur l'activité criminelle de leur collectivité, ou souhaitent signaler une activité criminelle, nous leur demandons de communiquer avec leur service de police local.

Les personnes au courant d'une activité des bandes de motards criminalisées peuvent composer les numéros de téléphone suivants :

Canada (sauf le Québec) : 1 877 660-4321

Pour le Québec : 1 800 659-GANG (4264);

*Si vous souhaitez obtenir davantage de renseignements au sujet du Rapport annuel du SCRC sur le crime organisé au Canada 2003, veuillez consulter le site suivant : <http://www.cisc.gc.ca/>.*